



Det här verket har digitaliserats vid Göteborgs universitetsbibliotek och är fritt att använda. Alla tryckta texter är OCR-tolkade till maskinläsbar text. Det betyder att du kan söka och kopiera texten från dokumentet. Vissa äldre dokument med dåligt tryck kan vara svåra att OCR-tolka korrekt vilket medför att den OCR-tolkade texten kan innehålla fel och därför bör man visuellt jämföra med verkets bilder för att avgöra vad som är riktigt.

This work has been digitized at Gothenburg University Library and is free to use. All printed texts have been OCR-processed and converted to machine readable text. This means that you can search and copy text from the document. Some early printed books are hard to OCR-process correctly and the text may contain errors, so one should always visually compare it with the images to determine what is correct.



*Fol. n. 1166*

# HISTOIRE NATURELLE DES PERROQUETS,

PAR  
FRANÇOIS LEVAILLANT.

---

*3.<sup>me</sup>* LIVRAISON.

---

A PARIS,  
CHEZ LEVRAULT, FRÈRES, LIBRAIRES, QUAI MALAQUAI.

---

CET ouvrage, composé de cent vingt planches, paroîtra par livraisons; chaque livraison sera composée de six planches coloriées et d'un texte explicatif. Il paroîtra une livraison par mois; savoir:

IN-FOLIO, sur papier vélin colombier, satiné, avec figures coloriées, épreuves avant la lettre.

*(Il n'en sera tiré que dix exemplaires, numérotés de 1 à 10.)*

IN-FOLIO, sur papier Jésus vélin, satiné, avec figures coloriées  
~~et en noir,~~ 36 fr.

Et 30 francs pour les souscripteurs.

IN-QUARTO, même papier, fig. coloriées, 21 fr.

Et 18 francs pour les souscripteurs.

---

STRASBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE LEVRAULT.

Fol. 5. 11668

conseiller de Batavia. L'un étoit gris, et l'autre noir. J'en ai vu un autre, gris, également vivant, chez mon ami, M. Temminck; et enfin un quatrième, noir, chez M. Boers, bailli d'Huserswonde, chez qui je suis resté fort long-temps, dans la vue d'observer avec plus de soin une espèce si remarquable. J'aurois vivement désiré que M. Boers fît le sacrifice de son Ara aux progrès de la science, et qu'il me permît d'en examiner les parties intérieures, qui devoient nécessairement offrir une organisation particulière; mais il me fut impossible de l'obtenir. Plusieurs fois j'ai essayé de saisir la trompe de cet oiseau, pour observer de plus près sa structure, en lui tenant le bec ouvert; mais il avoit une si grande force dans cette partie, qu'il n'eût pas été sage à moi de pousser trop loin mon indiscrétion, et de vouloir m'instruire plus amplement à son égard.

Trois autres de ces Aras, que j'ai vus empaillés dans différens cabinets, ne m'ont offert aucune ressource d'instruction. Toutes les parties charnues, la trompe elle-même, ne s'y trouvoient plus.

Il ne nous reste donc qu'à décrire le plumage de nos deux Aras à trompe, que nous distinguerons par leurs couleurs.

Nous avons cru utile de donner une tête de ces oiseaux de grandeur naturelle, ainsi qu'un de leurs pieds. Le lecteur peut consulter à cet égard notre planche XIII, qui lui donnera l'idée la plus nette de la conformation particulière de la trompe, par laquelle ces espèces se distinguent.

---

## L'ARA GRIS, A TROMPE.

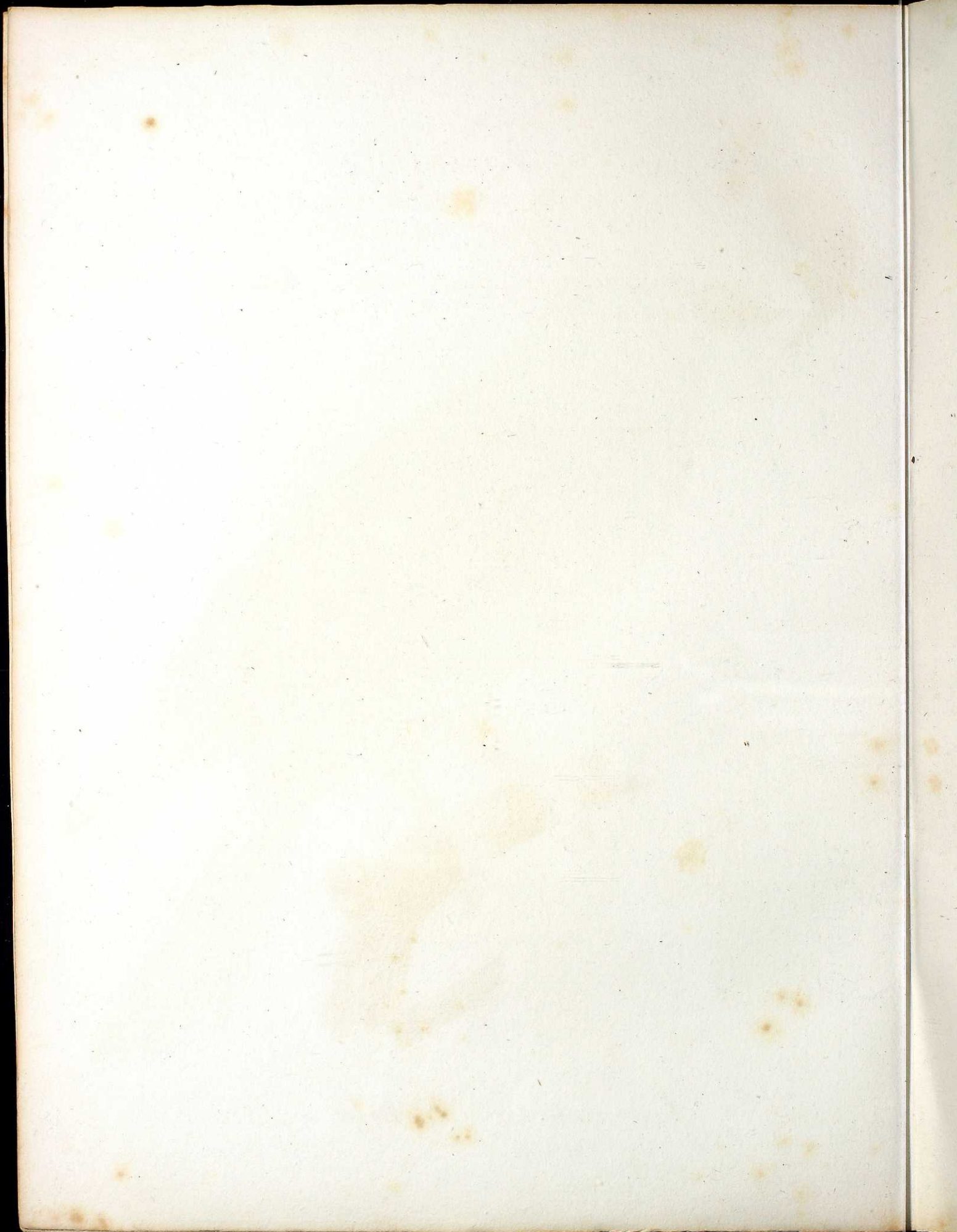
### PLANCHE XI.

Plumage gris cendré; une trompe au lieu de langue; mandibule supérieure arquée, et de moitié plus longue que l'inférieure; peau nue sur les joues, de couleur rouge; une huppe de longues plumes effilées.

CET oiseau a le corps aussi gros que celui des plus grands Aras de l'Amérique; mais sa tête est proportionnellement plus grosse, et son bec beaucoup plus robuste. La mandibule supérieure a près de cinq pouces de long, en suivant sa courbure, et quatre, en prenant le coude de son arc. Son épaisseur à sa base est de près de deux pouces, et elle se termine, en diminuant insensiblement, par une pointe très-acérée. L'inférieure, qui est beaucoup plus petite, n'atteint celle-ci qu'à peu près vers son milieu, de sorte que la première la cache en se courbant et en se prolongeant sur elle. La joue est couverte d'une peau nue, qui, s'étendant un peu au-dessus des yeux, s'avance sur les côtés jusqu'auprès des oreilles, et embrasse la mandibule inférieure dans toute sa largeur. Cette peau, dont la couleur est d'un rouge de



*L' Ara gris à Trompe. Pl. II.*



chair vive, forme plusieurs plis vers la bouche, où elle est susceptible d'une grande extension, pour se prêter à son ouverture.

La tête est surmontée d'une belle huppe de longues plumes effilées, étroites, de deux lignes, et qui toutes se terminent en pointe. Elles sont imbriquées les unes sur les autres, de manière que les plus courtes sont sur le devant, et les plus longues par derrière. Celles-ci ont quatre pouces de longueur, et l'oiseau a la faculté de les dresser toutes, plus ou moins; mais naturellement il les tient toujours levées, ce qui lui donne de la grâce. Son front est ceint d'un large bandeau, composé de petites plumes d'un gris foncé noirâtre, après lesquelles commencent seulement celles de la huppe.

Le reste du plumage est généralement d'un gris cendré, approchant beaucoup de celui du Perroquet gris de Guinée; mais cette couleur est plus foncée sur le dos, et plus foible sur le devant du corps, sur le ventre et sous les ailes. Les grandes pennes des ailes sont sur leurs barbes extérieures du même gris que le dos, et noirâtres intérieurement. La queue, qui ne forme pas le tiers de la longueur totale de l'oiseau, est composée de douze pennes. Elle est large, et arrondie à son extrémité par l'effet des plumes latérales, qui sont un peu plus courtes que les intermédiaires, caractère très-différent de celui de la queue des Aras du nouveau monde.

Le bec est noir, et les ongles sont de la même couleur. Les pieds sont d'un gris d'ardoise, et les yeux d'un brun



rougeâtre. Les ailes, ployées, s'étendent à peu près au milieu de la longueur de la queue.

J'ai remarqué que cet oiseau a la propriété singulière de ramener toutes les plumes des côtés de son cou jusqu'à ses yeux, et d'en couvrir toute la partie nue de ses joues; ce qu'il ne manque jamais de faire quand il a froid.





*L'Ara noir à Trompe. N.º 12.*





*Tête de g. n<sup>le</sup> de l'Ara noir à Trompe. Pl. 15.*

*Barraband pinx.*

*De l'Imprimerie de Langlois.*

## L'ARA NOIR, A TROMPE.

## PLANCHES XII ET XIII.

Couleur d'un noir bleuâtre ; ongles et bec noirs ; une partie des jambes nue ; mêmes proportions que l'Ara gris, à trompe.

*Kakatoès noir* ; BUFFON. *Grand Kakatoès noir* ; EDW. pl. 316, Glan. 3.<sup>e</sup> part.

CET Ara ne diffère de celui dont nous venons de parler que par sa couleur, qui est en général d'un noir bleuâtre, approchant de celle de l'ardoise, et dont la teinte devient plus ou moins claire, plus ou moins foncée, suivant les incidences de la lumière. C'est sur les parties supérieures des ailes et de la queue que la couleur est plus noire. Le bec, les pieds et les ongles sont aussi d'un noir foncé ; l'iris est d'un brun rougeâtre, et la peau nue des joues d'un rouge de chair vive.

Tous les autres attributs de cet Ara sont les mêmes que ceux de l'Ara gris, à trompe. Les figures exactes que nous donnons de ces deux oiseaux mettront le lecteur à même de juger de leur différence et de leur conformité. Ce sera à lui à déterminer, d'après ces figures, si nos deux Aras

doivent être compris dans la même espèce, ou s'ils forment réellement deux espèces distinctes et séparées.

Il seroit possible de les regarder comme de simples variétés d'âge ou de sexe, et je serois presque tenté de croire que celui dont le plumage est noir, est le mâle, et celui dont le plumage est gris, la femelle. J'ai remarqué dans tous les traits de l'un cet air plus fier, plus menaçant, plus mâle enfin, tandis que l'autre m'a paru doué d'un caractère plus doux, et offrir des traits plus efféminés.

D'un autre côté, je suis forcé de convenir que mon avis à cet égard ne peut être encore envisagé que comme une conjecture. Pour asseoir un jugement certain, il faudroit se convaincre du sexe des individus par la dissection, et je n'ai pu m'en assurer par ce moyen. La personne qui avoit apporté au Cap les deux individus que j'ai vus vivans, m'a certifié que ces deux oiseaux sont considérés à Batavia comme deux espèces séparées, dont l'un se nomme *swarte Kakatoe* (Kakatou noir), et l'autre, *grawe Kakatoe* (Kakatou gris). Il s'agiroit de savoir jusqu'à quel point cette assertion peut être fondée, et si elle l'est sur quelques observations exactes. Un voyageur instruit levera tôt ou tard nos doutes sur cet objet.

On voit à Amsterdam, dans la collection de M. J. Temminck, un très-bel individu de l'espèce de l'Ara noir, à trompe. Il y en a un autre semblable dans le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Quant au gris, nous ne l'avons vu encore dans aucun cabinet, et aucun auteur n'en a fait mention jusqu'à présent.

L'Ara noir à trompe a été décrit, à ce que nous croyons, par Edwards, dans ses Glanures, sous le nom de *grand Kakatou noir*. A la vérité ce naturaliste ne fait aucune mention des principaux caractères de cet oiseau, et la figure qu'il en donne, planche 316, est défectueuse, quant à la forme de la huppe, dont les plumes sont mal à propos recourbées en l'air; mais Edwards n'avoit pas vu l'oiseau en nature, et sa description n'a été faite que d'après un mauvais dessin qui lui fut envoyé de Ceylan, pays où les artistes ne regardent pas de fort près aux caractères génériques.

Buffon en a aussi fait mention d'après Edwards, et l'a, comme lui, nommé *Kakatoès noir*, sans lui assigner d'autre caractère que celui d'avoir les joues nues. Il nous semble que ce caractère-là même auroit dû déterminer Buffon à ranger cet oiseau parmi les Aras. En effet, il ne tient au Kakatoès que par la huppe, caractère fort équivoque, puisqu'il n'y a pas de genres connus qui n'offrent des espèces huppées et d'autres qui ne le sont pas; dans plusieurs espèces même des individus naissent huppés, et d'autres sans huppe.

Nous avons déjà exposé notre opinion relativement à la place qu'on doit assigner aux oiseaux que nous décrivons en ce moment. Ce ne sont précisément ni des Aras ni des Kakatoès: ils forment un genre intermédiaire, et parfaitement distinct des deux autres, quant aux formes. Ils doivent aussi avoir des mœurs et des habitudes entièrement différentes.

Nous avons donné, planche XIII, la tête de grandeur naturelle d'un de ces Perroquets. On peut y remarquer la



forme et la position de la trompe dans les momens de repos, et saisir tous les caractères et la forme du bec. On verra, dans la même planche, un des pieds de cet oiseau, où se distingue un caractère essentiel, la nudité d'une partie des jambes. Nous ne serions pas étonnés que quelque méthodiste ne se déterminât, d'après ce dernier caractère, à placer ces Perroquets parmi les échassiers.

---

## LES PERRUCHES ARAS.

---

Nous avons montré précédemment que Buffon avoit eu tort de donner au petit Ara macavouane le nom de Perruche Ara. Sans rappeler ici les motifs qui nous ont engagé, à l'exemple de Linnæus, à ranger parmi les Aras une espèce qui n'auroit pas dû en être séparée, nous observerons seulement que nous avons cru devoir appliquer la dénomination de Perruches Aras à des espèces qui semblent faire la nuance entre les Aras et les Perruches.

Les Perruches Aras ont plusieurs caractères qui les rapprochent singulièrement des Aras proprement dits. Elles ont, comme eux, le front élevé; la tête aplatie par dessus; la queue longue, pointue, étagée graduellement, et plus longue que le corps. Ces caractères appartiennent, à la vérité, à beaucoup de Perruches que nous distinguerons par la forme de la queue; mais il n'y a que les Perruches Aras qui aient une certaine portion de la joue dénuée de plumes.

## LA PERRUCHE ARA PAVOUANE.

## PLANCHES XIV ET XV.

Couleur verte, mêlée de rouge et de jaune; partie nue autour des yeux et à la base du demi-bec supérieur; queue à peu près de la longueur de l'oiseau entier, étagée également.

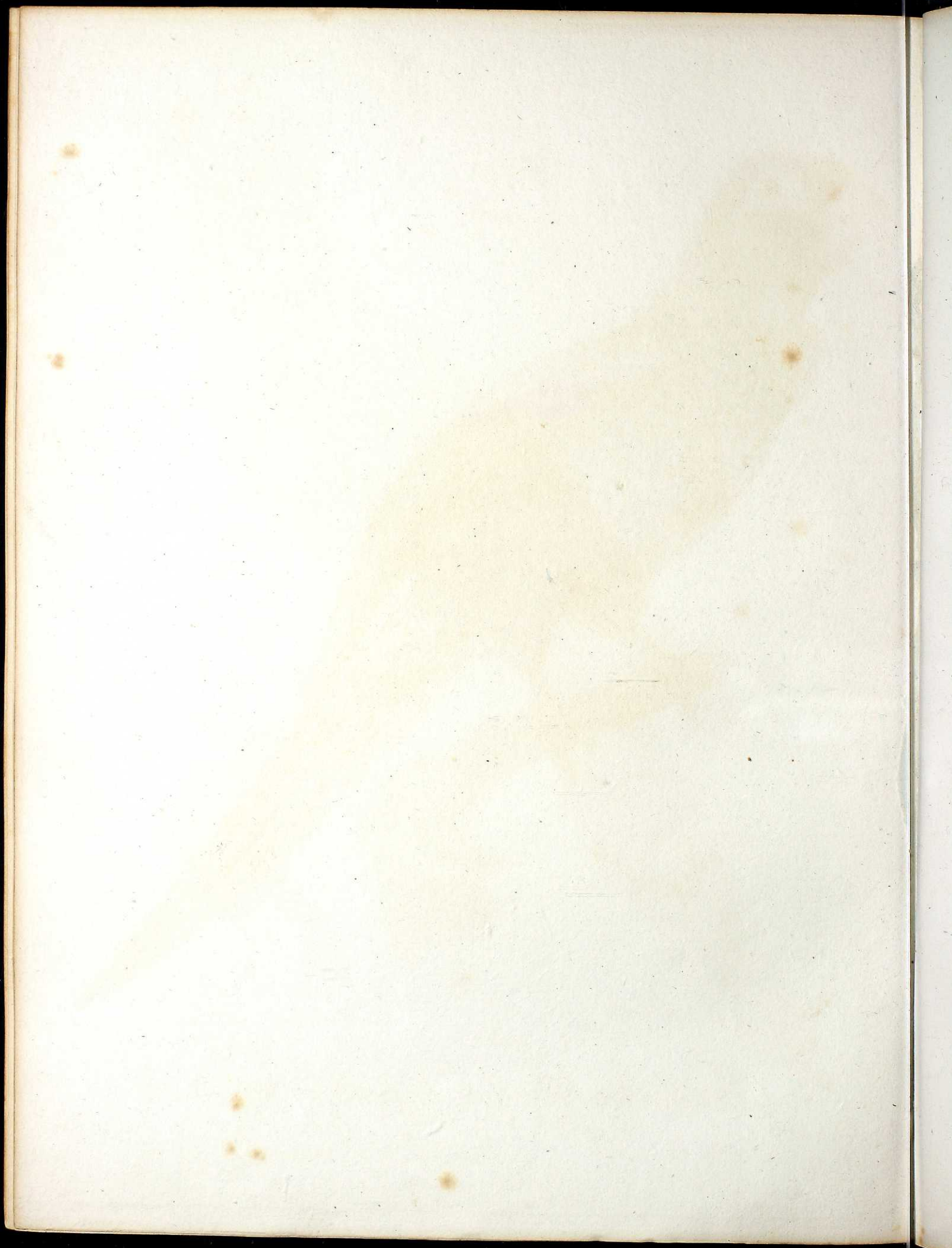
*La Perruche Pavouane*; BUFFON, pl. enl. n.º 407 et 167. *Psittacus Guyanensis*; BRISS. T. IV, p. 331.

BUFFON a fait mention de cette jolie espèce de Perruche du nouveau monde sous le même nom de Pavouane qu'elle porte à la Guiane, et que nous lui conservons; mais la figure qu'il en a publiée dans ses planches enluminées, n.º 407, est très-défectueuse, comme il en convient lui-même dans la description qu'il en fait. Brisson l'a également décrite avec son exactitude ordinaire sous le nom de Perruche de la Guiane; mais ce qu'aucun ornithologiste n'avoit encore remarqué dans cette espèce, comme caractère essentiel, c'est cette partie nue qui entoure les yeux. Brisson avoit bien vu que la base du demi-bec supérieur étoit entourée d'une peau nue et blanche, dans laquelle sont placées les narines. Ce caractère, joint à celui de la nudité d'une partie des yeux, distingue les Perruches Aras des Perruches proprement dites, et je m'étonne qu'il ait pu échapper à un naturaliste dont l'exactitude caractérise toutes les descriptions.

La Pavouane varie beaucoup dans sa taille, et même dans son plumage. Elle est plus ou moins grande, suivant les



*La Perruche Ara javouane. Pl. 14.*





*La Perruche Ara pavouane tapire. Pl. 15.*



cantons qu'elle habite. En général, les oiseaux sont toujours plus petits dans les pays incultes et déserts que dans les lieux cultivés, où ils trouvent une nourriture non-seulement plus abondante, mais plus succulente. Sa taille ordinaire, dans la Guiane, est d'un pied de longueur. Aux Antilles, où se trouve aussi l'espèce, elle est non-seulement un peu plus forte, mais son plumage est plus lustré et coloré plus vivement.

La queue de la Pavouane est toujours à peu près de la longueur de l'oiseau entier, mesuré du sommet de la tête à l'anus : elle est étagée également, c'est-à-dire, que les plumes s'allongent graduellement dans la même proportion, depuis les deux plus latérales, qui sont les plus courtes, jusqu'aux deux intermédiaires, qui se trouvent les plus grandes. Sa couleur est par dessus d'un très-beau vert, et par dessous d'un jaune qui, suivant les incidences de la lumière, varie du jaune d'or au jaune brun. Le dessous des plumes de l'aile est d'un jaune obscur. Toute la tête, le cou, le dos, le manteau, le croupion, le dessus des plumes des ailes, ainsi que toutes leurs couvertures supérieures et celles du dessus de la queue, sont d'un beau vert, qui se fonce plus ou moins, ou prend une belle nuance de jaune brillant, suivant qu'on expose plus ou moins ces parties à la lumière. La poitrine, le ventre, les flancs et les couvertures du dessous de la queue, ainsi que les jambes, sont d'un vert plus foible. Toutes les petites et les moyennes couvertures du dessous des ailes sont d'un beau rouge vif, et les plus grandes, d'un jaune jonquille. Le bec, qui est très-gros, est blanchâtre à sa base, et brunâtre vers sa pointe. Les pieds sont gris, les



yeux d'un rouge brun, et les ongles noirs. Les ailes, ployées, atteignent à peu près le tiers de la longueur de la queue; étendues, elles ont d'envergure à peu près une fois et demie la longueur totale de l'oiseau.

Brisson, dans la description qu'il fait de la Pavouane, parle d'une jarretière rouge, qui entoure les jambes de cette Perruche vers le talon. Cette particularité ne s'observe que sur quelques individus qui se trouvent tapirés, comme l'étoit en effet celui qu'il a décrit. Buffon regarde comme les vieux de l'espèce les individus tapirés de rouge, et comme les jeunes, ceux qui ne sont pas tapirés. C'est une erreur; car ces oiseaux ne se tapirent qu'accidentellement, comme tous les Perroquets en général. J'ai vu plusieurs de ces Perruches Aras vivantes, et j'en ai disséqué cinq; ce qui m'a fait observer que les mâles ne diffèrent des femelles que par des couleurs un peu moins vives et une taille inférieure.

J'ai conservé vivant pendant plusieurs années un de ces oiseaux, dont tout le dessus de la tête, le cou et les joues, étoient parsemés de plumes rouges, qui y formoient autant de taches. Il mourut de pulmonie. Je l'ai représenté, planche XV.

Un autre individu m'a été envoyé de Cayenne. Dans celui-ci les taches rouges se montroient sur plusieurs couvertures des ailes et sur la poitrine; et plusieurs des petites couvertures du dessous des ailes étoient jaunes. Celui-là est le seul en qui j'aie remarqué de petites plumes rouges autour du bas de la jambe. <sup>1</sup>

---

(1) Gmelin, dans la description qu'il fait de cette Perruche Ara sous le même nom de Pavouane, lui donne des pennes jaunes, bordées de noir aux ailes. C'est une faute ou une erreur.

Cette espèce est très-commune, et se trouve dans beaucoup de collections. On en voit deux individus fort beaux au cabinet d'histoire naturelle de Paris. Le citoyen Maugé, à son retour des Antilles, les y a déposés avec beaucoup d'autres objets précieux, recueillis par lui dans son voyage d'Amérique avec le capitaine Baudin.

La Pavouane se réunit en grandes troupes. Elle est très-babillarde, et par conséquent fort ennuyeuse dans l'état de domesticité, d'autant plus qu'elle est naturellement fort méchante, et qu'elle mord indistinctement tout le monde. Elle apprend néanmoins facilement à prononcer des mots, qu'elle articule très-distinctement. J'en ai vu une à Amsterdam, chez un capitaine de vaisseau, qui récitoit le *pater* tout entier en hollandois, en se couchant sur le dos, et joignant les doigts des deux pieds comme nous joignons les mains en priant, ce qu'on lui avoit appris durant la traversée de Surinam en Hollande.

A Cayenne, et généralement dans toute la Guiane, où les Pavouanes sont très-nombreuses, on les trouve dans les forêts pendant la chaleur du jour. Le soir et le matin, elles viennent jouir de la fraîcheur dans les savannes ou sur les arbres qui bordent les rivières. Elles font beaucoup de dégâts dans les plantations à café, car elles sont très-friandes de la pulpe de ce fruit. Buffon rapporte qu'elles se nourrissent de préférence, à Cayenne, du petit fruit d'un grand arbre que dans le pays on nomme l'*immortel*, et que Tournefort a désigné sous le nom de *Corallo dendron*.

---

## LA PERRUCHE ARA A GORGE VARIÉE.

Front d'un bleu verdâtre ; gorge variée ; neuf pouces de longueur totale ; base de la mandibule supérieure entourée d'une peau nue et blanche ; tour des yeux également nu.

### PLANCHE XVI.

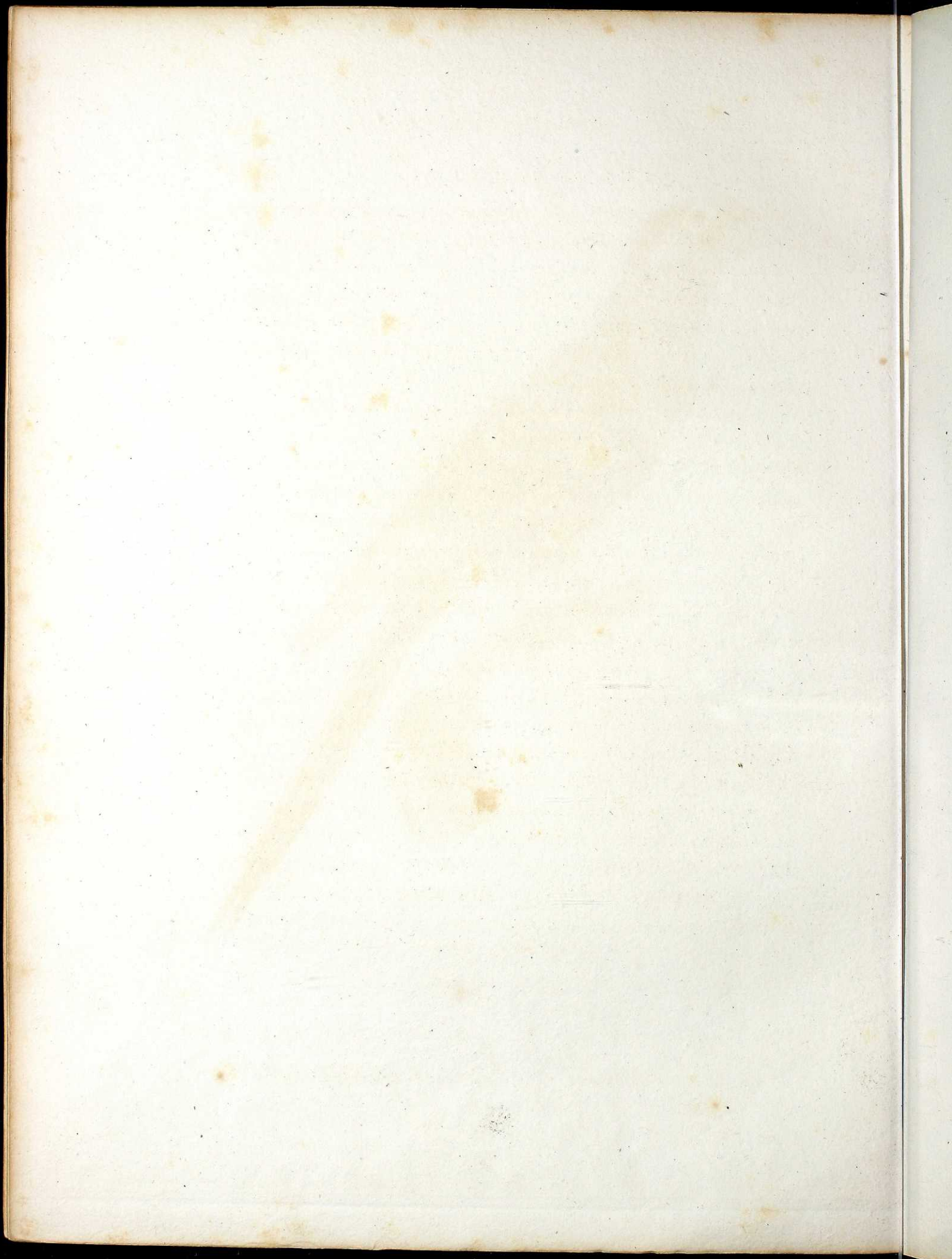
*Perruche à gorge variée ; BUFFON, pl. enlum. n.º 144. Jolie Perruche de Cayenne ; SALERN. p. 72.*

CETTE jolie petite Perruche Ara se trouve, comme la Pavouane, à la Guiane, et notamment à Cayenne et à Surinam, d'où je l'ai reçue plusieurs fois. Son corps est à peu près de la grosseur de notre petite grive des vignes. Elle a cependant neuf pouces de longueur totale, en y comprenant la queue, qui seule en a plus de cinq. Nous l'avons représentée de grandeur naturelle dans la figure que nous en donnons.

Elle a la base de la mandibule supérieure ceinte d'un bandeau étroit, formé d'une peau nue et blanche, dans laquelle sont placées les narines. Le tour des yeux est également nu, et d'une couleur blanche ; ce qui nous l'a fait ranger parmi les Perruches Aras, et avec d'autant plus de raison que, par son port, son attitude et la couleur rouge du dessous de la queue, elle paroît même se rapprocher davantage encore des Aras proprement dits que la Perruche Ara Pavouane.



*La Perruche Ara, à gorge variée. Pl. 16.*



Ce charmant oiseau a le front d'un bleu verdâtre, que Buffon nomme vert d'eau. Les plumes du reste de la tête et du derrière du cou, ainsi que celles de la partie des joues qui avoisine les yeux et la mandibule inférieure, sont d'un brun foncé, légèrement nué de vert bleuâtre. Entre ces plumes se dessinent très-distinctement celles effilées et à barbes rares, qui couvrent les oreilles, et qui sont d'un brun clair.

La gorge, les côtés du cou et le devant de la poitrine, sont couverts de plumes arrondies et imbriquées les unes sur les autres. Ces plumes, dans les parties les plus élevées, sont du même brun que celles du derrière de la tête, et bordées d'une ligne d'un brun clair, qui, les détachant les unes des autres, leur donne la forme d'autant d'écailles de poisson. Celles qui sont sur le haut de la poitrine sont mélangées d'une teinte verdâtre, et leurs bordures ont une nuance rougeâtre. Les suivantes ont encore plus de vert, à mesure qu'elles descendent, de sorte que les dernières se confondent avec le beau vert qui colore le bas de la poitrine, les flancs, les jambes et toutes les couvertures du dessous de la queue, pendant que le ventre et le dos sont d'un beau rouge brun, pourpré.

Le bas du derrière du cou, le manteau, les scapulaires, les petites et les grandes couvertures du dessus des ailes, sont d'un vert foncé très-brillant. Les couvertures supérieures de la queue sont en partie du même vert, frangé de brun rouge. Quelques petites plumes d'un rouge vif de vermillon se font remarquer sur le poignet des ailes, où elles forment de jolies épaulettes. Les grandes pennes des ailes sont d'un beau bleu d'outre-mer en-dessus, avec un petit liséré vert,

qui les détache agréablement les unes des autres. Toutes leurs pointes sont d'un vert bruni, ainsi que la partie la plus intérieure de leurs barbes.

La queue, qui est graduellement étagée, est en grande partie d'un brun pourpré en-dessus, avec des franges vertes sur les bords extérieurs de chacune de ses pennes; mais de manière que le vert prend toujours plus d'espace, à mesure que la penne est plus longue; de sorte que ce sont les plus internes, ou les plus grandes, qui ont le plus de cette couleur. Le dessous de la queue est d'un rouge brun, sur un fond noirâtre, qui lui fait prendre un ton plus ou moins éclatant, suivant les incidences de la lumière.

Enfin, les plus petites couvertures du dessous des ailes sont vertes. Les plus grandes, ainsi qu'une grande partie de leurs revers, sont d'un vert jaune olivâtre très-foible, glacé de gris. Le bec et les pieds sont d'un brun clair, les ongles noirâtres, et les yeux d'un brun rougeâtre.

Il faut croire que dans le temps où Buffon parla de cette Perruche elle étoit plus rare qu'elle ne l'est aujourd'hui, puisqu'il est peu de collections où on ne puisse la voir actuellement. Ce naturaliste dit qu'on ne la voit pas fréquemment à Cayenne. Nous savons cependant qu'elle y est très-commune, et généralement dans toute la Guiane. On les rencontre aussi à Surinam. Au reste, partout où se trouve en général une espèce de Perroquets, il est certain qu'elle ne peut y être rare, car ces oiseaux, vivant en troupes, pullulent nécessairement beaucoup.

*Ouvrages qui paraîtront incessamment chez LEVRAULT, frères.*

Almazor, ou le soldat du Liban, roman historique dans le genre du Voyage d'Antenor, où sont décrits les mœurs, les lois, le gouvernement de la Syrie, de l'Égypte, de la Grèce et de ses Cyclades; par Augustin Lejeune, auteur du Jeune Sauvage, etc. etc. 3 vol. in-12.

Annuaire politique et économique du département du Bas-Rhin, pour l'an 10; in-18.

Annuaire de la librairie et des productions littéraires de Paris; première année, in-8.<sup>o</sup>

Coxe's travels through Switzerland, with the notes of Ramond; with maps and fine cuts; 3 vol. in-8.<sup>o</sup>

Éducation d'Adolphe, ou Recueil de leçons d'un père à son fils, formant un cours complet d'instruction, disposé depuis les premières notions de lecture et d'écriture, d'après une méthode neuve, propre à favoriser les progrès de l'intelligence, et à épargner à l'enfant tous les dégoûts de l'étude; avec un nombre considérable de figures, représentant des animaux, des planches et d'autres objets expliqués par le texte; ouvrage utile aux pères et aux mères qui veulent faire ou du moins commencer eux-mêmes l'éducation de leurs enfans, et à tous les instituteurs publics et particuliers; par L. J. Jauffret, auteur du Courrier des enfans, du Courrier des adolescents, des Voyages de Rolando, etc.

Figures d'Homère, d'après l'antique, par Guillaume Tischbein, directeur de l'académie royale de peinture et de sculpture de Naples, avec les explications de M. Heyne; in-fol. imprimé sur papier vélin, avec 6 figures.

Flore d'Alsace, ou Nomenclature des plantes qui croissent dans les départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin (la ci-devant Alsace); publ. par Jean-Christien Stolz, de Strasbourg; in-8.<sup>o</sup>

Histoire de la guerre de Suisse pendant les années 6, 7 et 8 de la république française, trad. de l'allemand par le C. Briatte, secrétaire de la légation helvétique; in-8.<sup>o</sup>

Institutions commerciales, par Boucher, auteur de la science du négociant; ouvrage destiné à remplacer la jurisprudence du commerce et les anciens commentaires qui ne sont pas conformes aux lois actuelles; in-4.<sup>o</sup>

Lettres à madame de C. sur la botanique et sur quelques objets de physique et d'histoire naturelle, suivies d'une méthode élémentaire de botanique; 2 vol. in-12, avec une planche.

Mémoires de la société des observateurs de l'homme; premier vol. format in-4.<sup>o</sup>

Ces Mémoires d'une société qui compte parmi ses membres les savans les plus illustres et les plus estimables, et qui la première s'est vouée d'une manière spéciale à l'étude de l'homme physique, intellectuel et moral, occuperont une place distinguée dans les bibliothèques, à côté des plus précieuses collections académiques.

Oupnek'hat (id est, secretum tegendum): opus ipsa in India rarissimum, continens antiquam et arcanam, seu theologiam et philosophicam, doctrinam, è quatuor sacris Indorum libris, Rak beid, Djedr beid, Sam beid, Athrban beid, excerptam; ad verbum, è Persico idiomate, samskreticis vocabulis intermixto, in latino conversum; dissertationibus et annotationibus difficilliora explanantibus, illustratum: studio et opera Anquetil Duperron, indicopleustæ; 2 vol. in-4.<sup>o</sup>

Recueil des lois des douanes de la république française, particulièrement propre aux hommes de loi, aux préposés de la rive gauche du Rhin, et aux négocians des deux rives pour leurs relations commerciales; in-8.<sup>o</sup> 9.<sup>e</sup> numéro.

Relation détaillée du passage de la Limat, effectué le 3 vendémiaire an 8, et de celui du Rhin, du 11 floréal suivant; contenant la notice historique des opérations militaires des armées du Danube et du Rhin, avec deux cartes gravées; par le général Dedon; in-8.<sup>o</sup>

Smith's inquiry into the nature and causes of the wealth of nations; 4 vol in-8.<sup>o</sup>

Tables de réduction, contenant la comparaison des anciennes mesures aux nouvelles et des mesures nouvelles aux anciennes, par le cit. Carondelet, chef de bureau à la préfecture du département du Bas-Rhin, et membre de la société libre des sciences et arts à Strasbourg, etc. in-8.<sup>o</sup>

Voyage en Norvège, par le professeur Fabricius, traduit en français par Millin, conservateur des antiques de la bibliothèque nationale à Paris; in-8.<sup>o</sup>

*Ouvrages qui ont paru chez les mêmes depuis le commencement de l'an 9.*

Annuaire politique et économique du département du Bas-Rhin, pour l'an 9, par le cit. Botin; in-18.

Aperçu des mœurs et des opinions dans la république française, vers le 18.<sup>e</sup> siècle, par miss Williams; trad. de l'anglois par M.<sup>o</sup> Grandchamp; 2 vol. in-8.<sup>o</sup>

Bibliothèque germanique et bibliographie universelle, par les cit. Labaume, Demaumeux et M.<sup>o</sup> de Polier; in-8.<sup>o</sup>, un vol. de 44 feuilles.

Calcul (du) des dérivations, et de ses usages dans la théorie des suites et dans le calcul différentiel; par L. F. A. Arbogast, de l'institut national; in-4.<sup>o</sup>

Chef-d'œuvres (les) dramatiques de Charles Goldoni, traduits pour la première fois en français avec le texte italien à côté de la traduction; un discours préliminaire sur la vie et les ouvrages de Goldoni, des notes et une analyse raisonnée; 3 vol. in-8.<sup>o</sup>

Clinique des plaies récentes où la suture est utile et de celles où elle est abusive, par Lombard; in-8.<sup>o</sup>

Contes moraux (nouveaux) par Marmontel; in-8.<sup>o</sup>, 4 vol.

Idem, in-12, 4 vol.

Idem, in-12, 4 vol. non interligné.



- Cours diplomatique, ou Tableau des relations extérieures des puissances de l'Europe, tant entr'elles qu'avec d'autres états dans les diverses parties du globe; par Martens; 3 vol. in-8.<sup>o</sup>
- Description des gîtes de minéral, forges, salines, verreries, fabriques de fer blanc, porcelaine, fayence, etc. de la Lorraine méridionale, par Diétrich, de l'académie des sciences; 5.<sup>o</sup> et 6.<sup>o</sup> parties en un vol. in-4.<sup>o</sup>, avec planches et fig.
- Essai sur le blanchiment, avec la description de la nouvelle méthode de blanchir par la vapeur, d'après le procédé du cit. Chaptal, imprimé par ordre du ministre; in-8.<sup>o</sup> avec quatorze planches.
- Expériences sur la germination des plantes, par Lefebure; in-8.<sup>o</sup>
- Fièvre (de la), de la rage, de la fièvre jaune, de la peste; du traitement des maladies, d'après une méthode nouvellement découverte par M. Godefroi-Chrétien Reich; trad. de l'allemand par de Bock; in-12.
- Histoire des chênes, ou Descriptions et figures de toutes les espèces de chênes de l'Amérique septentrionale, considérés sous les rapports de la botanique, de la culture et de leur usage; ornée de 36 planch. exécutées par des artistes distingués; par André Michaux, de l'institut national de France, de la société d'agriculture de Charles-Town, Caroline méridionale, etc.; un vol. in-fol. grand-raisin.
- Idem*, papier vélin.
- Les Jardins, poème, par Jacques Delille, nouv. édit. augmentée de 1100 vers, imprimée par Didot aîné. in-18, avec 4 fig. dessinées par Monciau et gravées par Saint-Aubain.
- Idem*, papier vélin.
- Idem*, papier vélin, avec figures avant la lettre.
- Idem*, papier commun, sans figures.
- Idem*, édition in-8.<sup>o</sup> avec figures des mêmes artistes.
- Idem*, papier vélin.
- Idem*, papier vélin, avec figures avant la lettre.
- Idem*, papier commun, sans figures.
- Institutions de médecine théorique et pratique, par Petit-Radel; 2 vol. in-8.<sup>o</sup>
- Instruction raisonnée sur les calculs d'une utilité générale, adaptés aux nouveaux poids et mesures, destinée à ceux qui ont l'habitude des calculs usuels des nombres complexes, de la règle de trois et des autres règles d'un usage général qui peuvent en être déduites; par Jean Schweighäuser; in-12.
- Méthode (nouvelle) d'enseignement, à l'usage de la première jeunesse, par M.<sup>o</sup> de Genlis; in-12.
- Musée des monumens français, ou Description historique et chronologique des statues de marbre et en bronze, bas-reliefs et tombeaux des hommes et des femmes célèbres, pour servir à l'histoire de France et à celle de l'art, ornée de gravures; par Alexandre Lenoir, fondateur du Lycée; 1.<sup>er</sup> vol. in-8.<sup>o</sup>
- Observations littéraires, critiques, politiques, militaires, géographiques, sur les histoires de Tacite, avec le texte latin corrigé; ouvrage enrichi de 6 cartes géographiques, et d'un tableau des légions romaines, par Edme Ferlet; 2 vol. in-8.<sup>o</sup>
- Plans, coupes, élévations des plus belles maisons, hôtels; construits à Paris et dans les environs, par Krafft, architecte, et Ransonnette, graveur, avec une explication dans les trois langues angloise, françoise et allemande. (Chacune des 20 livraisons contiendra 6 gravures in-fol.)
- Plantes grasses de Redouté, peintre du Muséum national, décrites par A. P. Decandolle, membre de la société des sciences; livraisons 1 à 12. Chaque livr. est composée de 6 planches coloriées et de 6 feuilles de texte; la livraison in-fol. sur papier vélin.
- Précis sur l'hist. de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'an 9 de la Républ.; ouvrage destiné aux écoles centr. p. E. Mentelle; in-12.
- Recherches sur la phthisie pulmonaire, par le citoyen Busch; in-8.<sup>o</sup>
- Recueil des lois de douanes de la république françoise; 8.<sup>o</sup> numéro in-8.<sup>o</sup>
- Science (la) du négociant et du teneur de livres, nouv. édition entièrement refondue et considérablement augmentée, ornée de planches et tableaux, par Delaporte, directeur de l'agence commerciale et maritime de Bordeaux; in-4.<sup>o</sup>
- Sur la Suisse à la fin du 18.<sup>o</sup> siècle; in-12.
- Système des connoissances chimiques, et de leurs applications aux phénomènes de la nature et de l'art; par Fourcroy; 11 vol. in-8.<sup>o</sup>
- Tablettes chronologiques des révolutions de l'Europe, du cit. Koch, de l'Institut; 2.<sup>o</sup> éd. corr. et continuée. in-12.
- Idem*, papier fin.
- Traité complet sur les symptômes, les effets, la nature et le traitement des maladies syphilitiques; p. Swediaur; 4.<sup>o</sup> édit. corrigée et augmentée; 2 vol. in-8.<sup>o</sup>
- Traité des arbustes que l'on cultive en France et en pleine terre, par Dubamel; nouv. édit. augmentée de plus de moitié pour le nombre des espèces, distribuée d'après un ordre plus méthodique, suivant l'état actuel de la botanique et de l'agriculture, avec des fig. peintes par Redouté; in-fol. fig. coloriées, papier vélin.
- Idem*, sur papier Grand-Jésus.
- Idem*, sur papier ordinaire, fig. noires.
- Voyage au Bengale, par Forster, traduit de l'anglois; in-8.<sup>o</sup>
- Werther, trad. de l'allemand, nouv. édit.; 2 vol. in-18.
- Athenian letters, 3 vol. in-8.<sup>o</sup>
- Ferguson's principles of moral and political philosophy, in-8.<sup>o</sup>
- Goldsmith's history of England, in a series of letters from a nobleman to his son; to which are added two letters on the study of the ancient and moderne british historians; 2 vol. in-8.<sup>o</sup>
- Knox's essays, moral and literary; 3 vol. in-8.<sup>o</sup>
- winter evenings, or lucubrations on life and letters; new edit.; 2 vol. in-8.<sup>o</sup>
- Shakespear's poems, with the corrections and illustrations of various commentators, by Saunier, Johnson, George Stevens, and a glossarial index; in-8.<sup>o</sup> vol. 9 à 12.

